

INTERURBAIN

# Les Transports de l'Ain : le choix gagnant de la gestion de flotte

Des plaintes de clients en baisse et 50 000,00 euros d'économie en carburant à la clé. C'est ce que Les Transports de l'Ain (régie départementale des Transports de l'Ain) ont gagné en s'équipant de logiciels de suivi de flotte de TomTom.

**É**tablishement public industriel et commercial, les Transports de l'Ain gèrent une flotte de 369 véhicules pour 423 conducteurs répartis sur 8 dépôts. L'activité se divise entre le transport scolaire (20 000 élèves sur 600 communes) et le transport adapté pour les élèves du département, le transport urbain, le transport régulier, ainsi que le transport occasionnel et touristique. Lors du renouvellement de la certification Qualité-Sécurité-Environnement par DEKRA en 2015, le transporteur s'est doté d'une solution de gestion de flotte SaaS (Webfleet, de TomTom

Telematics), avec l'ambition de réduire la consommation de gazole de chaque conducteur, tout en améliorant la satisfaction client (conduite plus souple, gestion des incidents). Le déploiement s'est effectué sur 194 véhicules, à travers l'installation d'un boîtier de géolocalisation (Link 510) destiné à fournir des données en temps réel et des historiques sur l'utilisation, la position et le planning des véhicules. Il transmet également les informations du moteur et du tachygraphe. En complément, les véhicules ont été dotés d'un terminal embarqué (PRO 2020) qui assure la conformité légale par l'identification des chauffeurs avec les badges RFID déjà

en place dans l'entreprise. Ce terminal remonte également des notifications sur le comportement au volant en temps réel pour le conducteur.

## Favoriser une conduite responsable

Les résultats n'ont pas tardé. La consommation de chaque conducteur a baissé, les économies totales en carburant se montant à 50 000 euros sur un an. « *Nos chauffeurs disposent aujourd'hui, à travers notre intranet, d'un accès personnalisé et sécurisé à leurs données d'éco-conduite (consommation, événements de conduite, gaspillage lié au temps d'arrêt moteur tournant, etc.), un bon moyen de challenger nos salariés pour développer une conduite toujours plus responsable* », indique Olivier Wehrin, directeur général

de la régie. Critère fondamental pour la RDTA, la satisfaction des usagers est également augmentée dans de nombreux cas, dont celui de la réclamation : la régie peut en effet démontrer désormais l'heure précise des passages de ses bus aux arrêts dans 9 cas sur 10. L'excuse du retard dû « à cause du bus qui n'est pas passé » ne tient plus. Enfin, cette démarche a permis d'obtenir un Certificat d'économies d'énergie délivré par le Ministère de l'environnement qui donne droit à une subvention de plus de 8 000 euros.

◆ GRÉGOIRE HAMQN



Les Transports de l'Ain gèrent une flotte de 369 véhicules désormais équipés d'une solution TomTom Telematics.